



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Linass-Marcoussis, le 18 novembre 2021

CONVENTION ENTRE LA FFR, PROVALE ET LA SNCF

La FFR et Provale, représentés par leurs présidents Bernard Laporte et Robins Tchale Watchou et la SNCF représentée par Thierry Dupin ont officialisé ce jour une convention visant à mettre en place un canal de recrutement pour les licenciés rugby.

La Fédération Française de Rugby et Provale, dont la mission est d'aider les joueurs dans leur reconversion professionnelle et recherche d'emploi, se sont associés avec la SNCF pour permettre aux joueurs de clubs amateurs et professionnels de bénéficier d'un canal de recrutement dédié.

À partir du 18 novembre, les licenciés de la FFR et les adhérents de Provale pourront se porter candidats auprès de la SNCF pour des opportunités d'emplois qui leur seront ouvertes dans la branche « sûreté ». Les offres proposées aux joueurs et joueuses auront pour missions principales la protection, l'assistance et la sécurisation des voyageurs, qui correspondent aux valeurs propres du rugby.

Les licenciés auront un accès privilégié aux offres en déposant leur candidature sur l'adresse de recrutement de la SNCF : surete.recrutement@sncf.fr

« À la Fédération Française de Rugby, notre préoccupation première est l'accompagnement des licenciés, parfois au-delà de la pratique même du rugby. Ce partenariat représente une très belle opportunité pour les joueurs et joueuses de rugby professionnel et amateur à la recherche de nouveaux projets. C'est avec fierté que la FFR s'engage à aider ses licenciés grâce à la mise en place de ces emplois, ouverts à tous. Je tiens à remercier Provale pour son accompagnement quotidien des joueuses et joueurs professionnels ainsi que la SNCF pour cette belle opportunité de carrière offerte à nos licenciés. »

Bernard Laporte, Président de la Fédération Française de Rugby

« Nous nous réjouissons de ce partenariat innovant avec la SNCF et la FFR. Grâce à cette collaboration, les joueuses et les joueurs de rugby auront une nouvelle opportunité de travailler en parallèle de leur carrière amateur, ou de rebondir efficacement sur le marché de l'emploi après leur carrière professionnelle. Les qualités nécessaires à l'exercice des métiers proposés par la SNCF sûreté sont très similaires à celles dont font preuve les joueuses et les joueurs au quotidien : engagement, esprit d'équipe, discipline et rigueur. Nous remercions la FFR et la SNCF pour la mise en œuvre de ce partenariat qui marque la volonté de nos trois Institutions de collaborer pour contribuer à aider nos sportifs dans l'écriture de leurs projets de vie. »

Robins Tchale Watchou, Président de Provale

« À l'heure où la SNCF devient partenaire de la Coupe du monde de Rugby 2023, je suis ravi de la conclusion de ce partenariat SNCF / FFR. Les valeurs de discipline, d'engagement au profit du collectif et d'inclusion qui sont inculquées dans toutes les écoles de rugby sont aussi celles de la sûreté ferroviaire. Ces valeurs sont typiquement transposables dans les missions des agents de la SUGE, où le travail en équipe et l'entraide est majeur dans la réussite des missions où chacun à sa place. Offrir la possibilité, dans le cadre de cette convention, de construire un projet professionnel autour d'un métier qui exige rigueur et maîtrise de soi, avec la poursuite d'une carrière amateur en parallèle, constitue un véritable pari qui, nous l'espérons, suscitera enthousiasme et adhésion »

Thierry DUPIN, Directeur de la SUGE

CONTACTS PRESSE

FFR

Méghane FAVREL
meghane.favrel@ffr.fr
+33 (0) 6 47 44 02 37

PROVALE

Mathilde LACROUTS
mathilde.lacrouts@provale.fr
+33 (0) 6 47 19 73 79

SNCF

Muriel VOSSART
muriel.vossart@sncf.fr